

GROUPE MAJORITAIRE : Union pour Peymeinade

L'actualité reste parfois permanente sur certains sujets et celui de la commune en est un. Après le salon des maires des Alpes-Maritimes le 9 novembre et le **congrès national des maires** de mi-novembre, la question des institutions reste fondamentale.

Tout le monde s'accorde à dénoncer le mille-feuille administratif qui enserre notre vie quotidienne. Les **36000 communes**, petites et grandes souffrent et se vident de leurs compétences et de leurs caisses budgétaires ; les **intercommunalités** qui ont du sens pour gérer les grands dossiers (transports, déchets, aménagement du territoire, développement économique) se voient confier des compétences du ressort communal et deviennent pour certaines des institutions XXL, ingérables ; les départements historiques (2^{ème} lien social, après la commune) charcutés par la réforme inutile et coûteuse de 2015 se voient concurrencés par les **métropoles** gourmandes et notre département n'échappe pas au débat institutionnel !

Faut-il faire disparaître le département ? Pour l'heure, les 3 intercommunalités (Pays de Grasse –CAPG, Sophia Antipolis - CASA, et pays de Lérins – CAPL) ont choisi de se regrouper dans un **Pôle Métropolitain** qui n'est pas une structure de plus mais un espace de mutualisation d'objectifs et de moyens. Chacune des intercommunalités garde son indépendance. Pas d'administration, pas de budget propre... seulement des mises en commun de projets.

La réforme inaboutie, bancaire **des régions** en 2015 a uni des territoires «incompatibles»... Une France «suradministrée» qui coûte cher aux citoyens avec une efficacité relative... Et au-dessus de cet édifice, l'Etat, englué dans ses dépenses et son déficit les plus hauts d'Europe, trop dépensier ici, et trop économe là, sur notre sécurité, notre justice, notre défense !

La commune perd des compétences et récupère des charges sans moyens... ballottée dans le maquis politico-administratif qui exige du maire une connaissance fine des arcanes et des acteurs.

Un tableau qui donne le tournis... aux élus aussi !

Une raison de plus pour comprendre le «spleen» ou le trouble des maires qui n'échappent pas non plus, en sus de leurs lourdes charges au «burn out», aux injures des députés LREM avec leur campagne honteuse «#Balancetonmaire», aux attaques permanentes des oppositions qui ne votent pas les mesures utiles à la bonne administration communale et qui privilégient leur fonds de commerce politicien aux intérêts collectifs...

Il faut du courage aux maires pour tenir dans cette ambiance nationale et dans des atmosphères locales parfois délétères.

Une dizaine dans notre département ont démissionné rejoignant les milliers d'autres jusqu'à 55 % de plus que lors du précédent mandat (2008-2014) après 4 ans d'exercice.

La vie municipale est aussi parfois agitée. L'actualité fait état de démissions de maires et d'adjoints, de retraits de délégation à tel ou tel adjoint et de révocation.

Difficile de maintenir l'unité quand les incompétences se révèlent un peu plus, quand les insuffisances se multiplient, quand les désaccords s'amplifient ou quand **les ambitions se font jour jusqu'à la trahison.** La vie d'une équipe municipale repose sur le grand principe de la solidarité et de la discipline majoritaires. Elle n'interdit pas les débats internes, les échanges contradictoires, les oppositions franches qui s'expriment dans des réunions de groupe mais l'avis de la majorité doit l'emporter et les minoritaires se ranger. C'est la règle de la démocratie.

La liste des démissions volontaires ou forcées et de révocations d'adjoints ou délégués (Andon, Grasse, Mougins, Cagnes, Le Tignet, Saint Laurent du Var, Biot, Nice... etc) et, cet été, de premiers adjoints à Cabris, à Vallauris ne cesse de s'allonger... L'approche des municipales 2020 est une tentation pour **certain**s de se positionner au prix de reniement. Il y a des démissions «obligées ou contraintes», des démissions calculs, des démissions trahisons et des démissions d'honneur sans polémique publique.

Peymeinade n'est pas épargnée et notre majorité a eu à connaître ces ruptures. Le maire a trop de respect pour la fonction électorale pour la salir et en faire déballage dans une rubrique «people» dans ce magazine! S'il fallait qu'il s'en justifie dans une tribune publique au nom de **votre Droit de savoir**, il fera l'inventaire des causes multiples mais ce qui importe aux administrés est d'être assurés que la «maison» est tenue et qu'il y a «un pilote dans l'avion» bien décidé à remplir sa mission avec une majorité qui reste soudée et des élus à leur poste.

Notre site Internet :

www.unionpourpeymeinade.com ou
www.delhomez.fr

Gérard Moncet
Conseiller Spécial du Maire